

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : plénière de la CDA du lundi 7 juillet 2025, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H00.

Président : M. Nourédine DEBBICHE

Présents : MM. Jalil BOURAGA - Mohamed CHAKAFI – Jean-François CHAPUZOT – Billel DEBBICHE – Yoann GIMENEZ - Rémi LAURENT – Philippe PRUDHON – Sébastien VEZIN

Excusés : MM. Tristan BALLAND - Luc BARREAU – Carlos FERREIRA – Laétitia LANCELOT - Marc LEMERCIER – Océana NOMMAY - Malik ZELFA KALAA.

Invité : M. Dorian ROBBE observateur CDA

Invité excusé : M. Bruno WROBLEWSKI (observateur CDA)

La réunion est ouverte par le Président de la commission, qui souhaite la bienvenue à tous à cette séance plénière de fin de saison sportive.

1. Informations générales : LBFC - Districts

Le Président et les membres de la CDA, adressent leurs sincères félicitations aux arbitres de ligue haut-saônois qui ont tous connu de très bons résultats sur la saison 24/25, chacun se maintenant dans sa catégorie initiale, et confirmant ainsi la très bonne qualité de notre arbitrage à l'échelon régional et national.

Pleine réussite et satisfaction également pour notre candidate Estelle Vaubourg à l'examen théorique Ligue 3, et qui subira dès la reprise de la prochaine saison ses examens pratiques.

Félicitations également aux arbitres retenus en qualité d'arbitre assistants Ligue et souhaits de réussite à eux.

La CDA encourage les candidats qui ont échoué à l'examen théorique Ligue ainsi que celui non proposé à la candidature arbitre assistant ligue, à savoir rebondir pour pouvoir être de nouveau possiblement proposé la saison prochaine.

Des remerciements sont adressés à Didier DESTENAY, arbitre assistant de District, qui a fait le choix de cesser son activité en cette fin de saison, pour les nombreuses années passées au service de l'arbitrage départemental et régional, en accomplissant les missions confiées toujours avec rigueur et passion.

Des félicitations sont adressées également à Rémi LAURENT, désigné sur la finale du championnat de France U19 ; à Tristan BALLAND et Yoann GIMENEZ tous 2 désignés sur la finale de la coupe Intersport Bourgogne Franche-Comté, à la même date du 8 juin 2025 ; ainsi qu'à Elisa NORMAND, désignée en qualité d'arbitre sur la finale nationale U13 à Capbreton lors du week-end des 7 et 8 juin dernier.

Des remerciements sont adressés aux arbitres de ligue qui ont accepté d'officier sur les compétitions de District, parfois en doublant, afin de permettre un taux de couverture maximal de nos rencontres.

En outre, le Président de CDA a participé à un symposium au Centre National du Football de Clairefontaine, réunissant l'ensemble des présidents de commissions d'arbitrage de Ligue et de District, où les échanges et rencontres ont été nombreux et fructueux (cf point de l'ordre du jour).

Un rythme de fonctionnement satisfaisant a été trouvé avec la CRA et les services de la ligue en charge de l'arbitrage et ces relations favorables doivent perdurer.

2. Courriers réceptionnés – Dossiers à traiter

*ETRA : demande coordonnées formateurs de la CDA en charge de la gestion de la réunion de rentrée des arbitres. Réponse apportée.

*CRA/ETRA BFC : demande de dates de tenue de(s) session(s) de Formation Initiale en Arbitrage (FIA) au niveau du District au titre de la saison 25/26 (automne 25 et printemps 26, en lien avec les dates du statut de l'arbitrage). Billel Debbiche gèrera la réponse à apporter, puis la communication aux clubs du District sera faite pour préciser les modalités de candidatures (uniquement par voie dématérialisée).

*CRA BFC : informations relatives à l'organisation du pôle désignations pour la saison 25/26. Pris note.

*IR2F (Institut Régional de Formation du Football) : bilan régional des FIA sur la saison 24/25 > au niveau burgo-comtois 273 candidats reçus / 261 masculins et 12 féminins ; et au niveau de notre District 25 candidats inscrits, 15 candidats masculins reçus, 0 candidate féminine.

*ETRA : bilan 24/25 des interventions effectuées dans les clubs haut-saônois par Tristan Balland et Billel Debbiche en qualité de VRP (volontaires recruteurs de proximité) : 6 pour Tristan et 2 pour Billel. Il semble que ce système ait « vécu » et soit remplacé prochainement par un autre initié par l'ETRA.

PHAJ (FJT) Frotey-lès-Vesoul : accord pour l'accueil de la réunion de rentrée des arbitres du vendredi 12 septembre prochain. Validation par le Bureau du District malgré le coût en forte augmentation de mise à disposition des locaux. Il conviendra peut-être de réfléchir à d'autres modalités pour cette réunion de rentrée dans les années à venir, compte-tenu de cet élément à considérer.

*Maxime PRINCET : offre de candidature en qualité d'observateur jeunes arbitres pour la saison 25/26. Transmis responsable section JA pour étude et décision à la reprise.

*Bruno WROBLEWSKI, observateur CDA : information en date du 4 juillet 2025 de non renouvellement de la fonction d'observateur CDA au titre de la saison 25/26. La CDA enregistre cette décision qu'elle regrette et remercie l'intéressé pour l'ensemble des services rendus et la qualité des missions exercées.

*La commission évoque plusieurs situations difficiles rencontrées cette saison, lors de matches, par Stéphane DALANSY, et pense qu'un échange concret avec lui ne pourra être que bénéfique à la compréhension des situations survenues.

L'intéressé sera convié à une rencontre lors du 1^{er} Bureau de CDA de reprise.

3. Retour sur les réunions du Bureau de CDA de la saison

7 réunions du Bureau de CDA ont eu lieu au cours de la saison 24/25 (les 23 août – 26 octobre – 10 décembre – 6 janvier – 9 avril – 28 mai - 21 juin), et deux réunions plénières, les 5 juillet 2024 et 31 janvier 2025.

Les réunions du Bureau restent largement consacrées aux traitements des courriers – demandes, mais surtout aux dossiers transmis par le secrétariat ou les commissions du District, en lien avec des erreurs, oublis, omissions sur la FMI, ou des applications et appréciations erronées des règles et lois de l'arbitrage.

La commission déplore toujours ces manquements trop nombreux, qui alourdissent l'ordre du jour de chaque réunion ainsi que les travaux de secrétariat, mais qui demeurent des passages obligés en lien avec les classements de fin de saison.

Le nombre et le rythme de tenue des séances plénières de la commission restera inchangé pour la saison, à savoir 3 réunions.

4. Retour sur la deuxième partie de saison (effectifs/désignations/observations/disponibilité des arbitres)

Ainsi que cela avait été fait en fin de 1^{ère} partie de la saison sportive, une visio associant le pôle désignations, le président et le secrétaire de la CDA et le directeur administratif du District a eu lieu le vendredi 4 juillet dernier.

Yoann GIMENEZ présente un rapide point de cette visio, laquelle a fait état d'une seconde partie de la saison très satisfaisante sur le plan de la gestion globale de l'ensemble des activités du pôle désignations/observations, qui a trouvé et pris un mode et un rythme de fonctionnement adapté et performant.

Hormis la D4 qui dispose de règles de désignations spécifiques, toutes les autres divisions ont fait l'objet de désignations maximales ; de même que la couverture des touches en R2 et R3 qui n'a pas posé de problèmes particuliers.

Des vifs remerciements sont renvoyés aux 3 membres du pôle pour la quantité de travail effectuée, et l'état d'esprit positif qui a toujours prévalu aux travaux et aux échanges, qu'ils soient administratifs et fonctionnels avec le Directeur du District ou plus « politiques » avec le président ou le secrétaire de la commission.

S'agissant de quelques interventions reçues de clubs en lien avec des désignations d'arbitres faites, celles-ci restent très peu nombreuses et ont toujours été regardées avec objectivité et bienveillance, et il est rappelé aux arbitres que le pôle désignations détient toute latitude et toute qualification pour inverser, modifier ou aménager une désignation déjà faite, selon nécessité ou obligation.

S'agissant des indisponibilités, le pôle et la commission remercient les arbitres, qui dans leur grande majorité, ont très bien respecté la règle d'envoi dans le respect des 21 jours de prévenance.

Quelques cas particuliers d'arbitres indisponibles « hors délai » en lien avec des obligations et justificatifs professionnels demeure encore dommageable, ce qui pousse le pôle et la commission à s'interroger sur des situations individuelles et personnelles d'arbitres qui officient peu ou insuffisamment dans leur groupe d'appartenance en lien avec une disponibilité moindre voire rare ... Ce point méritera d'être réfléchi et repensé pour le futur. Merci aux arbitres ayant accepté de doubler, certains quasiment chaque week-end, ce qui a permis un taux de couverture des rencontres encore meilleur.

Considérant le fait que le pôle désignations n'utilise pas le délai de 21 jours pour commencer à travailler les désignations, des échanges s'instaurent visant à une possibilité de réduction de ce délai.

Egalement, l'idée de saisie des indisponibilités par les arbitres directement sur leur compte FFF et non plus par un mail comme cela est actuellement la règle, est en réflexion et sera un sujet repris par le Bureau de CDA de rentrée.

Evidemment si changement il devait y avoir, les arbitres en seront informés officiellement lors de la réunion de rentrée du 12 septembre prochain.

Yoann GIMENEZ a participé à la réunion plénière de CRA du samedi 21 juin 2025, où il a suppléé le président de CDA empêché. Il aborde les principaux points et sujets traités, dont la présentation et validation des différents classements de la saison des arbitres régionaux.

5. Symposium des présidents de commissions d'arbitrage régionales et départementales – CNF Clairefontaine les 16 et 17 mai 2025)

Le président de la CDA qui a participé à ces travaux, salue cette initiative et en fait un retour très positif. Le souhait de la Direction Nationale de l'Arbitrage est d'intégrer les présidents de CRA et de CDA dans la stratégie nationale de développement et de promotion de l'arbitrage à long terme, portée par la FFF.

Les échanges ont principalement porté sur le développement et la promotion de l'arbitrage féminin, le recrutement en cours sur les postes de conseillers territoriaux en arbitrage, et sur la réforme de la Formation Initiale en Arbitrage (FIA 2.0.), qui verra le jour dès les prochaines formations estivales et de la saison 25/26, avec une modélisation complètement revue de la formation, plus longue et plus complète sur de nombreux aspects de la fonction et des missions d'arbitre de district.

Outre ces sujets, le président revient sur les échanges et contacts qui peuvent être pris lors de ces deux journées, et qui permettent de voir comment travaillent et fonctionnent d'autres commissions d'arbitrage, pouvant ainsi être source d'apport de pistes de réflexion ou de travaux à conduire.

6. Validation des classements des arbitres de la saison 23/24 – Affectations des arbitres pour la saison 24/25

Ce point fait l'objet d'un PV annexe à la réunion, publié le mercredi 9 juillet 2025.

En amont des décisions liées aux classements de la saison, de larges échanges ont lieu s'agissant du nombre d'arbitres par groupe seniors (D1/D2/D3), ainsi que du nombre jugé nécessaire ou obligatoire de promotions des groupes D3 vers le groupe D2 et du groupe D2 vers le groupe D1, considérant le fait que 3 arbitres du groupe D1 accèdent en saison prochaine au niveau ligue et un arbitre qui a sollicité une année sabbatique a obtenu satisfaction.

La commission plénière devra s'interroger pour l'avenir, naturellement sur le nombre minimum et/ou satisfaisant d'arbitres par groupe seniors afin de pouvoir bien fonctionner, mais au-delà du nombre, sur les potentialités et les potentiels des arbitres, afin de garantir toujours un niveau d'arbitrage amélioré et performant mais aussi pérenne, et avec d'autres mots, garantir que les promotions lorsqu'elles sont validées, répondront aux attentes et surtout aux besoins.

*Décisions d'affectations de jeunes arbitres dans un groupe seniors :

Sur proposition de Rémi Laurent, responsable des jeunes arbitres, et après de larges échanges, la CDA valide, à la majorité de ses membres, l'affectation de MM. Calvin Leveau et Axel Mercier, dans le groupe des arbitres seniors D2 au titre de la saison 25/26, groupe dans lequel les intéressés seront observés.

La composition des groupes d'arbitres au titre de la saison 25/26 sera reprise par le 1^{er} Bureau de CDA (vers fin août), en lien avec les éléments ou informations de renouvellements reçus au cours de l'été.

7. Proposition de modifications aux règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental (règlement intérieur) – Application au titre de la saison 25/26.

Après échanges sur le sujet, aucune proposition de modification n'apparaît, hormis le cas échéant, les éventuelles modifications qui pourraient intervenir dans les modalités de délai et de dépôt des indisponibilités des arbitres (comme évoqué précédemment en point 4 du présent PV).

Egalement, le secrétaire de la CDA demande à ce que le barème de retrait de points suite à des manquements commis soit relu, afin de voir si des points nécessitent correction(s) ou modification(s), qui pourront alors être validées par le 1^{er} Bureau de CDA de reprise en août.

Après échanges, la CDA décide le maintien de la feuille d'observation des arbitres telle qu'actuellement (et qui a fait l'objet d'un toilettage il y a deux saisons).

Le barème d'ajout et/ou de retrait de points, appliqué au questionnaire-contrôle de connaissances annuel, modifié la saison dernière, n'a pas lieu d'être revu et est maintenu en l'état, car il doit être utilisé pendant quelques saisons avant que sa pertinence puisse être évaluée.

8. Organisation de la saison 25/26 – Différentes dates

Faisant suite aux décisions du Bureau de CDA, la commission plénière valide les différentes dates ci-après :

- **Réunion de rentrée des arbitres jeunes et seniors : LE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025, à 18h30, au PHAJ (ex FJT) de Frotey-lès-Vesoul.**
- **Réunion des observateurs de la CDA : le DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025, à 10h00, au siège du district, pour les axes administratifs et techniques, puis en après-midi pour la supervision d'un match et le débriefing commun avec l'arbitre.**

- **Stage hivernal des arbitres** : aucune date n'a encore été retenue pour le stage annuel d'hiver, même si un pré-positionnement est envisagé au dimanche 18 janvier 2026, sur la journée entière (lieu à définir).
- **Formation Initiale en Arbitrage (FIA 2.0.)** : programmée sur 4 samedis pour travaux en salle et sur le terrain, les samedi 8, 15, 22 novembre 2025, et le samedi 29 novembre 2025 pour la partie « gestion administrative ». Modalités pratiques d'inscription à parvenir par le secrétariat du District (par voie dématérialisée exclusivement).

A noter également l'organisation d'une session FIA, au niveau de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, fixée du 22 au 24 août 2025 (Dijon).

9. Préparation de la réunion de rentrée des arbitres du vendredi 12 septembre 2025

La commission charge la section technique de la CDA de travailler une proposition de programme pour cette réunion, dont le format reste identique, **à savoir 18h30 à 22h00**, suivie d'un casse-croûte partagé. Le questionnaire contrôle de connaissances sera réalisé lors de cette réunion.

Le programme de la réunion sera validé par le Bureau de CDA lors de sa réunion de reprise, en août.

10. Axes de travail de la CDA – saison 25/26

Le président et la commission confirment le fait de ne pas rester inactifs en la matière, et souhaitent poursuivre des axes déjà amorcés.

Les sujets importants, notamment pour les clubs, que sont le recrutement, la formation initiale et continue, la fidélisation et l'accompagnement des arbitres ; mais aussi de l'arbitrage des jeunes par les jeunes, et des comportements sur et hors des terrains en lien direct avec l'arbitrage, devront être envisagés et poursuivis.

Laëtitia Lancelot avait indiqué sa volonté de s'engager dans ces thèmes, mais ne pourra pas le faire seule ; également il faut un ordre de marche et de fonctionnement afin de ne pas ouvrir tous les chantiers en même temps et n'en terminer aucun.

La CDA devra certainement se rapprocher de la Commission Développement du District, pour réfléchir à ces sujets qui peuvent être portés par les deux instances, et proposer des pistes de travail et de bâtissage communes.

11. Composition, gestion et fonctionnement de la CDA pour la saison 25/26

Le président de la CDA propose la reconduction à l'identique de la composition de la commission (Bureau et plénière) au titre de la saison 25/26, ainsi que du fonctionnement général qui a donné satisfactions.

Sébastien VEZIN en charge de la section « parrainages et tutorats » intervient pour indiquer ne plus poursuivre cette responsabilité pour la saison prochaine, déplorant par ailleurs certains changements de pratiques et de modalités dans ce domaine où il préfère ne pas continuer sa mission.

La commission regrette cette décision, et remercie vivement M. VEZIN pour les actions conduites dans le cadre de cet axe majeur qui est l'accompagnement et l'aide indispensable à apporter à tout nouvel arbitre post réussite à l'examen pratique.

Il sera procédé à son remplacement pour la saison 25/26.

12. Questions / sujets divers

Aucune question diverse n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne souhaitant s'exprimer, le Président de la CDA clôt la réunion à 21h40.

Prochaine réunion du Bureau de CDA : sur convocation.

Le Président de la CDA,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire de la CDA,
Philippe PRUDHON

RAPPEL : *Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*